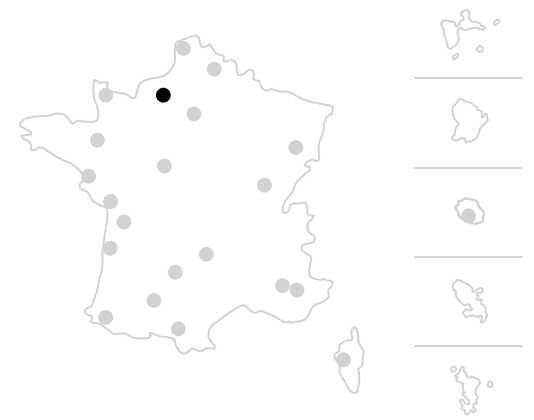


exemple local

renaturer

# Îlot de fraîcheur urbain la reconversion d'une friche en espace végétalisé à Louviers



Fortement engagée en faveur de la transition écologique du territoire, la communauté d'agglomération Seine Eure (CASE) a reconverti une friche en un îlot de fraîcheur, créant à Louviers 850 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés en milieu urbain en lieu et place d'une ancienne station-service.

Ce nouvel espace végétalisé vise à l'amélioration du cadre de vie des habitants, tout en favorisant la biodiversité par la densification des plantations, en continuité écologique avec le parc du Moulin Vert adjacent. La reconversion de cette friche fait écho au parc des Oiseaux réalisé à proximité, et permet, grâce à un maillage piétonnier, de connecter les deux espaces.

Les friches représentent un important gisement foncier dont la mobilisation et la valorisation contribuent à la trajectoire du « zéro artificialisation nette » (ZAN). L'opération a ainsi bénéficié du soutien financier de l'État en faveur de la transition écologique, avec l'octroi d'une subvention Fonds vert Recyclage foncier d'un montant de 66 584 €.

Nom de l'opération  
Îlot de fraîcheur (ex station Esso)

Commune  
LOUVIERS, Département de l'Eure (27)

Date de l'aménagement  
Livraison en mars 2024

Maîtrise d'ouvrage  
Communauté d'agglomération Seine Eure

Maîtrise d'œuvre  
Espace Libre

Programme  
Aménagement visant à végétaliser l'emprise d'une ancienne station service dans le cadre du programme « Territoires pilotes de sobriété foncière » dont la ville de Louviers est lauréate.

Montant total du projet  
348 000 €

Surface  
850 m<sup>2</sup>

© crédits iconographiques Espaces Libres - crédits photographiques : DDTM 27



© crédits photographiques : DDTM 27 - Le projet permet de limiter le ruissellement des eaux de pluies, en permettant l'infiltration complète dans le sol

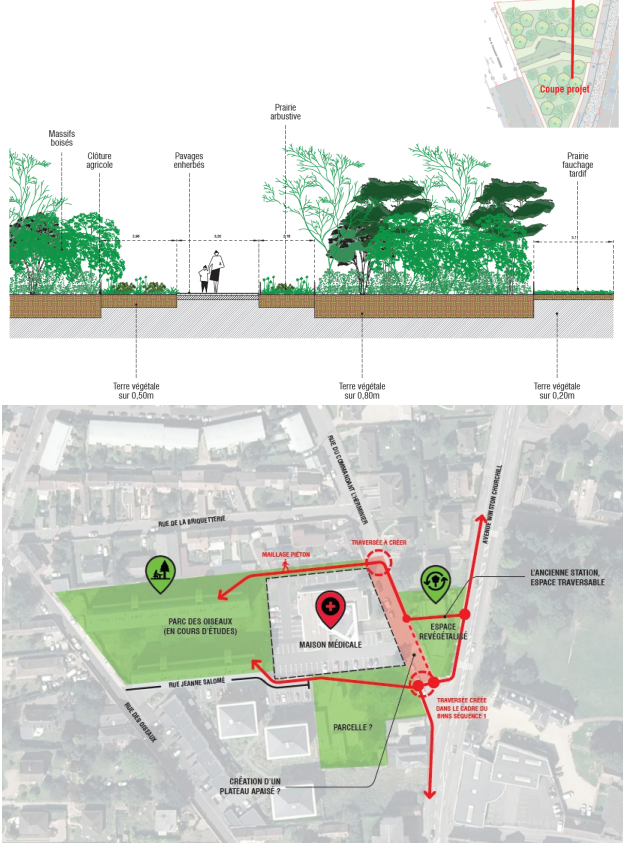


© crédits photographiques : DDTM 27 - La biodiversité est renforcée par la densification des plantations et des espaces verts



© crédits iconographiques Espaces Libres

PROFIL PROJET



© crédits iconographiques Espaces Libres



© crédits photographiques : DDTM 27 - L'espace créé peut être utilisé par les habitants et participe à l'amélioration de leur cadre de vie.